

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2679 Société : Restauration RAS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JEMORAJE Bouchaib

Date de naissance : 01/01/1959

Adresse : 107 ATTADAROUTE Rue 6 N° 59 ou/FA Casablanca

Tél. : 0666989734 Total des frais engagés : 494,200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BENCHAIRINE Driss
Cardiologue - Béthymologue
193, Bd Oum Rabii Oulai - Casablanca
Tél: 05 22 90 80 20 - 07 77 04 78 68

Date de consultation : 24/03/2011

Nom et prénom du malade : Tamzawak Rachida Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : MSA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/03/2011

Signature de l'adhérent(e) :

J. M. B.

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/03/2023	CS		25000	Dr. BENCHAKROUNE Driss Cardiologue Rhythmologue 133, Bd Oum Rabi Quiss - Casablanca Tel. 05 22 90 80 20 - 07 77 04 78 68
24/03/2023	TECH		1	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RÉSIDENCE ANHAIM Dr. Miham GUEYDOUNI Docteur en Pharmacie Résidence Anheim - Oulfa 05 22 89 43 09 - Casablanca	21.03.2021	1 ~ 91,23

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professi

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Driss BENCHAKROUNE

Cardiologue - Rythmologue

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplômé en rythmologie de l'université de Bordeaux

Ancien médecin des hôpitaux de Bruxelles

Ancien médecin de l'hôpital militaire de Rabat

دكتور بنشررون ادريس

متخصص في أمراض القلب والشرايين

متخصص في اضطرابات نبضات القلب

خريج كلية الطب بالرباط و بوردو (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفيات بروكسل (بلجيكا)

طبيب سابق بالمستشفي العسكري (الرباط)

CABINET DE CONSULTATIONS ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Electrocardiogramme

Echographie cardiaque
trans-thoracique

Echographie cardiaque
trans-oesophagienne

Echographie doppler
vasculaire

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
6 118000 061847

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
6 118000 061847

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
6 118000 061847

Implantation de
défibrillateur

Electrophysiologie
endocavitaire

Exploration des troubles
du rythme cardiaque
et palpitations

24/03/2021

ORDONNANCE

Mme LAMZAWAK Rachid



CARDENSIEL 2.5 mg : 1 comp. par jour le 13/03/2021

SULIAT 80/5 mg : 1 comp par jour à midi
13/03/2021

KARDEGIC 75 mg : 1 sachet par jour au repas de midi



Cardensiel 2,5mg B30
PPV: 50,70 DH

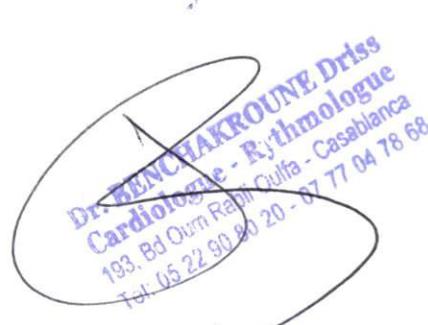


Cardensiel® 2,5 mg
imprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

7862160238

(TRAITEMENT DE 03 MOIS / ne pas arrêter sans avis médical)

Prochain RDV : 03 mois (le 13/06/2021)



193, bd Oum Rabii - 2ème étage - Oulfa - Casablanca
شارع أم الريبيع - ولfa - البيضاء

(au dessus laboratoire ORBIO - Face Lydec)

Tel: 05 22 90 80 20

Portable/WhatsApp : 07 77 04 78 68
06 61 29 13 24

Email : driss.benchakroune@gmail.com



Doily 26 TA 144126

Dr DRISS BENCHAKROUNE

ECG

Nom lamzawak rachida Sex

Age

Clinique N

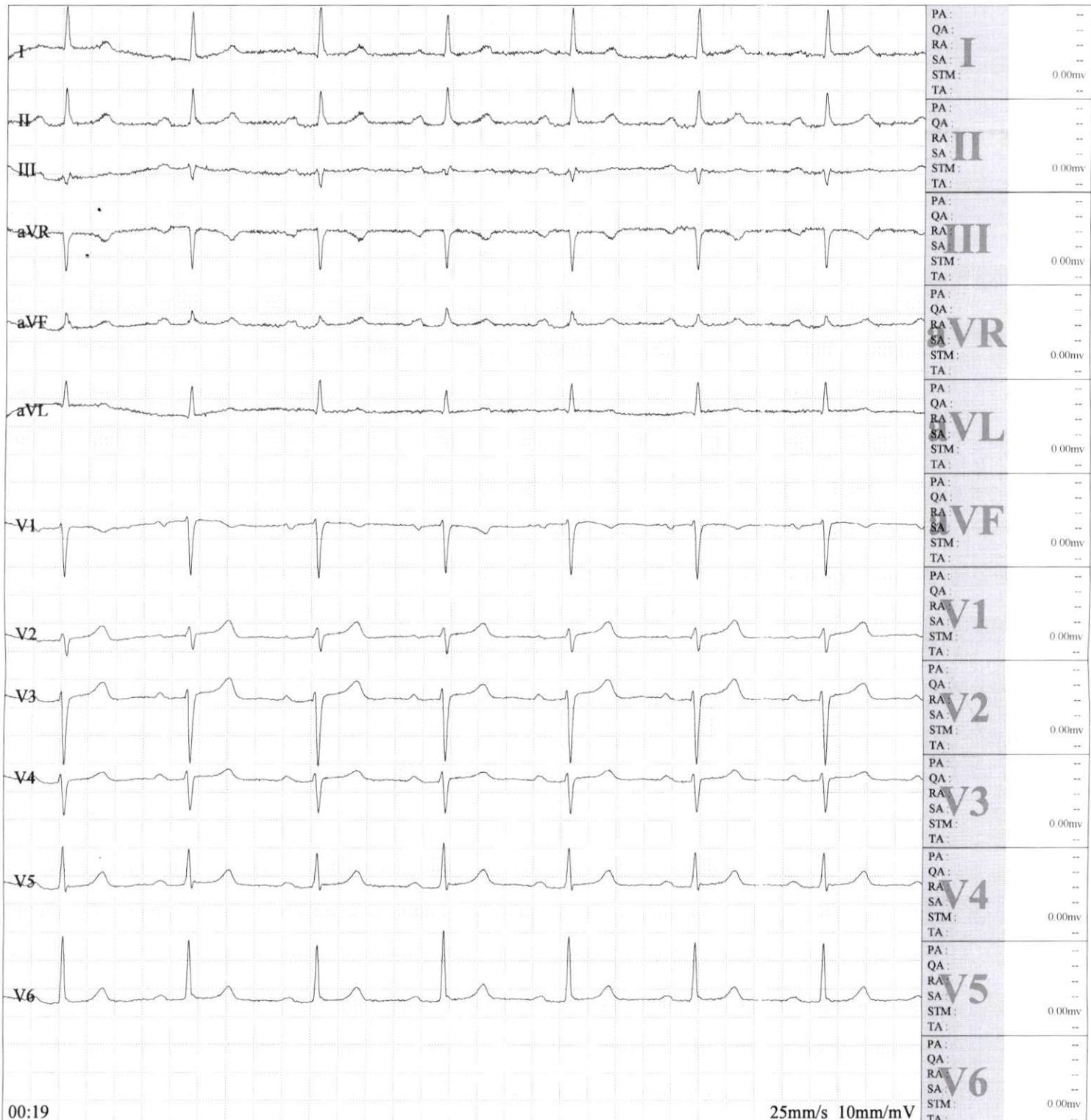
Section

SN 0010060

Case No.

Lit No.

Date 03/24/2021



Frequency:	1000 Hz	PR Interval:	--	Prompt:
Sample Time:	33 s	QT Interval:	--	
HR:	--	QTc Interval:	--	
P Interval:	--	P Axis:	--	
QRS Interval:	--	QRS Axis:	--	
T Interval:	--	T Axis:	--	

Dr. BENCHAKROUNE DRISS
Cardiologue - Rythmologue
193, Bd Oum Rabi Ouf, Casablanca
Tel: 02 22 90 80 20 - 07 77 04 78 03

Signature Nadedia: